



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 22 juillet 2021

Publié le 26/07/2021

Date convocation : 13 juillet 2021

Présents ou représentés : 23

L'an deux mille vingt et un et le jeudi vingt-deux juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yvon Bonzi, en qualité de Maire de la commune.

Présents : Yvon BONZI, Rino BENELLI, Mireille BOUCHE, Hervé BRAHIC, Alain CLEMENT, Pierre DELCASSO, Michel DUSSAUD, Pierre JEAN, Madeleine MARTINEZ, Danielle MECA, Annie MERIC, Dominique PASQUIER, Régine PESENTI, Bernard ROURE, Annie SZUBA, Vincent TAURELLE, Josette VELAY, Luc VEYRAT.

Pouvoirs : Véronique TERRANA à Josette VELAY, Charly MARTIN à Yvon BONZI, Emmanuelle NITOT à Luc VEYRAT, Corinne CAPEL à Madeleine MARTINEZ

Absent : Stéphanie MENEHINI (arrivée à 18 h 45)

Secrétaire de séance : Hervé BRAHIC

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures.

Il donne lecture du dernier conseil municipal et demande son approbation.

UNANIMITE

Monsieur le Maire propose de rajouter 1 point à l'ordre du jour :

- Convention de prestations avec le chantier d'insertion 2021

UNANIMITE

1. M14- DM1

Afin de mener à bien l'exercice 2021, le conseil municipal approuve la décision modificative suivante :

	DEPENSES	RECETTES
4541 : Travaux effectués d'office pour le compte de tiers	50 000 €	
4542 : Travaux effectués d'office pour le compte de tiers		50 000 €
Total	50 000 €	50 000 €

UNANIMITE

2. Tarifs repas cantine municipale

Le conseil municipal APPROUVE la revalorisation des tarifs des repas de la cantine municipale de la façon suivante :

Type de tarification	Tarif repas
Elève écoles maternelle et élémentaire domicilié sur la commune	3.90 €
Elève écoles maternelle et élémentaire non domicilié sur la commune	4.50 €
Repas adulte	4.50 €
Repas pour enfant de l'ALSH	3.30 €
Accueil cantine enfant allergique	1.70 €

UNANIMITE

3. Mandat CDG pour renouvellement contrat d'assurance risques statutaires

Le Maire expose au Conseil l'opportunité pour la Commune de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ces agents.

Il propose de charger le Centre de Gestion du Gard de souscrire pour son compte une convention d'assurance, auprès d'une entreprise d'assurance agréée.

UNANIMITE

4. Convention d'animation de la vie sociale CSI

La crise sanitaire de l'année 2020 n'a pas permis l'écriture du projet social du CSI PMF, la CNAF a donné la possibilité à tous les centres sociaux en cours de renouvellement d'agrément, de repousser d'un an l'échéance.

Le conseil approuve l'avenant à la convention d'objectifs et de moyens avec le centre socioculturel intercommunal pour un an du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

UNANIMITE

5. Demande de subvention SMEG : rénovation éclairage public

La commune est en mesure de pouvoir bénéficier d'une subvention de 9000 € pour le remplacement de luminaires vétustes par des luminaires à LED neufs.

Le conseil approuve la demande de subvention auprès du SMEG d'un montant de 9000 € pour les travaux programmés en année n° 3 du contrat de performance énergétique et dont le montant s'élève à 35 910 € HT.

UNANIMITE

6. Demande de subvention projet socle numérique

Le conseil approuve la demande de subvention de 5 680 € sur l'appel à projets « socle numérique » pour une dépense éligible de 8 143 €.

La demande de subvention se compose de deux volets :

- Un volet équipements constitué par les PC portables et le matériel associé pour un montant de 8043 €.
- Un volet services et ressources pour un montant de 100 €.

La partie « équipements » est subventionnée à hauteur de 70 % (5 630 €) et la partie « services et ressources » à hauteur de 50 % (50 €).

UNANIMITE

7. Exonération droits de terrasses 2021

Afin de tenir compte de l'année 2021 encore difficile pour les commerces, le conseil décide d'exonérer les droits de terrasses pour l'année 2021.

UNANIMITE

8. Convention chantier d'insertion 2021

Le conseil municipal approuve la convention de prestations 2021 avec le CSI relative aux travaux réalisés par le chantier d'insertion pour un montant de 5750 euros.

UNANIMITE

DECISIONS DU MAIRE

- Décision n° 2021-04 relative à l'acquisition de matériel et mobilier pour le stade de rugby (main courante, abris de touche...) pour un montant de 34 380,20 € HT auprès de la société TECHNIPRO.
- Décision n° 2021-05 relative à un emprunt de 150 000 € pour les besoins du budget AEP au taux de 0.73 %, pour une durée de 15 ans et à échéances constantes.
- Décision n° 2021-06 relative à un emprunt de 270 000 € pour les besoins du budget EU au taux de 0.73 %, pour une durée de 15 ans et à échéances constantes.

La séance est levée à 19 heures 45.

Le Maire,
Yvon BONZI



